



SNUipp-FSU 38, Bourse du travail  
32, av. de l'Europe  
38030 Grenoble cedex 2  
tél : 04 76 40 14 07  
fax : 04 76 40 36 42  
email : [snu38@snuipp.fr](mailto:snu38@snuipp.fr)  
site : <http://38.snuipp.fr>



**SNUipp - FSU**



Le 24 juin nous dirons :

**Non au démantèlement de nos retraites !**

lire page 2 (appels à la mobilisation) et page 4 (l'autre solution)

Nous dirons aussi à madame l'Inspectrice d'Académie :

**Non à votre mode de gestion des personnels !**

lire page 3

Déclaration d'intention de faire grève avant le lundi 21 minuit



**Jeudi 24 juin  
Tous en grève !**

Dernière journée d'action  
avant l'été !

**Manifestations dans tout le  
département à 10 heures !**



## Retraites, rien n'est joué ! Grève et manifestations jeudi 24 juin 2010

Les organisations syndicales CFTD, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA se sont réunies le lundi 31 mai 2010 pour faire l'analyse de la journée de mobilisation du 27 mai pour l'emploi, les salaires et les retraites et pour envisager les suites.

Elles portent une appréciation positive sur la dynamique de mobilisation qui a rassemblé les salariés du public et du privé, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes alors que les annonces gouvernementales, notamment de reporter l'âge légal de départ en retraite, ont été faites 3 jours avant cette journée.

### Les organisations syndicales rappellent que :

- la remise en cause de l'**âge légal à 60 ans** est inacceptable et injuste, en particulier elle fait porter les efforts sur les salariés qui ont commencé à travailler tôt et les plus précaires
- la reconnaissance de la **pénibilité** est incontournable et ne peut se concevoir à partir d'un examen médical
- la question des **nouvelles ressources** reste pleine et entière
- la situation de l'**emploi** se dégrade, notamment **pour les jeunes et les seniors**, nécessitant une autre politique de l'emploi.

Les orientations du gouvernement ignorent l'essentiel des exigences formulées par les organisations syndicales.

Le gouvernement, avec mépris, a affirmé vouloir maintenir le cap sans prendre en compte la mobilisation des salarié(e)s. Il écarte toute idée d'un véritable débat et distille son projet au fil de l'eau. C'est inacceptable.

Le gouvernement reste campé sur l'allongement de la durée de cotisations et le report de l'âge légal de départ à la retraite. Taxation des hauts revenus et des revenus du capital, harmonisation éventuelle entre le public et le privé... autant d'incertitudes et d'inquiétudes sur ses véritables intentions !

**Rien n'est joué !** Le projet de loi devrait être présenté autour du 18 juin. L'intersyndicale se retrouvera régulièrement tout au long du processus qui court jusqu'à l'automne. Elle précisera ses analyses, continuera à faire connaître ses propositions et affinera ses mots d'ordre. Elle continuera à convaincre les salarié(e)s que leur intervention est indispensable.

Elles décident et appellent les salarié(e)s du public et du privé,  
les retraités, les privés d'emploi, les jeunes  
**à une nouvelle journée de mobilisation le 24 juin 2010**

### Manifestations à 10h :

**Grenoble Gare Sncf, Bourgoin Parking Diederich, Vienne Champ de Mars,  
La Tour du Pin Place des Halles, Roussillon Place de la République**

#### ■ Réussir le 24 juin !

Alors que le gouvernement cherche à profiter de la situation de crise économique et sociale pour annoncer la réduction des dépenses publiques et faire croire sur les retraites qu'il n'y a pas d'autres solutions que de travailler plus longtemps, les mobilisations du 27 mai ont montré la détermination des salariés du public et du privé à s'opposer au projet gouvernemental et imposer d'autres solutions.

Considérant que rien n'est joué, l'intersyndicale CGT, CFTD, FSU, Solidaires et UNSA appelle les salarié(e)s du public et du privé à se mobiliser à nouveau le 24 juin. La FSU appelle tous les personnels à se mobiliser le 24 juin notamment en recourant à la grève pour assurer la

réussite des manifestations. Seule leur intervention massive permettra d'empêcher les remises en cause sur les retraites, en particulier celle du Code des pensions, et d'améliorer la situation de l'emploi et des salaires.

La Fonction publique joue un rôle majeur aujourd'hui dans notre société. Elle contribue à davantage de solidarités, de justice sociale et d'égalité. L'investissement public est non seulement aujourd'hui souhaitable mais il est aussi possible pour peu que nous cherchions à partager différemment les richesses produites.

Rien n'est joué et notre détermination lors du 24 juin est déterminante pour l'avenir !

*Bernadette GROISON, secrétaire nationale de la FSU*

**En étant en grève le 24 juin**  
**Nous dirons aussi à madame l'Inspectrice d'Académie :**  
***Non à votre mode de gestion des personnels !***  
**Préavis de grève départemental**

Nouvelles règles du mouvement et situation générée par le mode d'affectation des stagiaires PE dit « master ».

● **Un mouvement opaque et inéquitable**

- Mouvement départemental : obligation de faire des vœux géographiques, casse des cadres collectifs au profit d'une individualisation des traitements, éclatement des barèmes, affectations à titre définitif sur des vœux contraints, affectations à titre définitif lors de la seconde phase du mouvement, regroupement des postes fractionnés dans les écoles affectés au second mouvement au détriment des TRS.

- Affectations des PE stagiaires : affectations à l'année sur des postes réservés et sur les postes des collègues en congé maternité et congé longue maladie.

- Désignation des enseignants maîtres d'accueil temporaires : alors que cette forme de compagnonnage rétrograde est prévue sur la base du volontariat, il apparaît que nombre de « volontaires » sont en fait désignés par les IEN et ce accompagné de fortes pressions. Ça n'est pas acceptable : volontariat signifie que l'on est libre de refuser !

● **Affectations des PE stagiaires à la rentrée : sur quels postes ?**

De nombreuses collègues nous ont appelé s'inquiétant d'informations venant des IEN : les collègues en congé maternité ou longue maladie ne retrouveraient pas leur poste à leur retour, celui-ci étant attribué pour l'année à un PE stagiaire. De notre côté, nous n'avons, en tant que représentants du personnel, reçu aucune information officielle de la part de l'Inspection académique concernant ces projets.

Si vous êtes concernés par ces informations, merci de nous en avvertir en précisant bien vos coordonnées et le nom de votre école à : [snu38@snuipp.fr](mailto:snu38@snuipp.fr)

***Toutes ces mesures créent colère et démotivation chez les personnels. Certains envisagent avec beaucoup d'inquiétude leur avenir professionnel et ça n'est pas avec des personnes en souffrance, car nous sommes bien dans une situation de souffrance au travail, que l'on se donne les atouts pour faire réussir tous les élèves.***

***L'IA de l'Isère est en train de créer une situation explosive qui risque de devenir rapidement inquiétante. Et ce, d'autant plus que la médecine du travail est quasiment inexistante dans notre secteur.***

***Nous espérons que les négociations préalables à la grève du 24 juin nous permettront de faire entendre nos arguments. Il faut revenir à des méthodes justes, transparentes et équitables pour le mouvement départemental.***

***Les personnels doivent se sentir respectés par leur hiérarchie. Nous ne sommes pas des pions que l'on déplace au gré de mesures arbitraires ou discriminatoires.***

**Ces motifs s'ajoutent, bien évidemment, aux motifs signifiés au niveau national par les fédérations syndicales de l'éducation s'inscrivant dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle.**

*Ce préavis de grève concerne tous les personnels enseignants des établissements du premier degré de l'Isère pour la date du jeudi 24 juin 2010.*

### **Chronique de la mise à mort de l'Éducation nationale**

- **Luc Chatel occupe le terrain médiatique** avec d'une part un discours bien rôdé (lundi 7 juin au matin sur France Inter) : « *mais non, meilleure gestion, adaptation, souplesse, rénovation, innovation, pour faire mieux pour les enfants, pour ....* » et d'autre part le « débat » sur les rythmes scolaires (qui est ici à la fois un os de plus à ronger et un outil de diversion) <http://sites.radiofrance.fr/franceinter/em/septdix/>. Après ça, pour faire connaître nos arguments, notre vision, il vaut mieux compter sur autre chose que les médias.

- **Les modalités de la mise à mort sont dénoncées par les organisations syndicales** (FSU, CGTéduc, SUDéduc) qui quittent le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) le 3 juin <http://actu.fsu.fr/spip.php?article2330>

- **Le contenu de la mise à mort** : pour mettre en œuvre le non-remplacement d'un enseignant sur 2 partant en retraite, le ministère taille à la hache : postes de RASED, scolarisation des 2 ans, remplacements et formation continue, augmentations du nombre d'élèves dans les classes, fermetures d'écoles et regroupements, intervenants en langue vivante, tout y passe...

<http://www.snuipp.fr/spip.php?article7177> : chacun trouvera les « fiches » du Ministère pour la mise en œuvre par les Recteurs et IA.

***Prochain rendez-vous national annoncé : le 24 juin. Si le mot d'ordre n'inclut pas explicitement l'Éducation nationale, nous y prendrons toute notre place...***

## ■ Réforme des retraites : l'autre solution

Après un mois de consultations en trompe-l'oeil, le gouvernement a remis sa copie aux syndicats et au patronat. Ce document d'orientation est précieux, car il renferme toutes les contre-vérités préférées et fausses solutions avancées depuis près de vingt ans. Choc démographique, catastrophe des régimes de retraite par répartition et travailler plus longtemps se mêlent dans un projet aussi mystificateur qu'inefficace.

Y a-t-il un choc démographique ? Oui, répond le document d'orientation. Non, a répondu à plusieurs reprises le Conseil d'orientation des retraites (COR) dont les conclusions sont sciemment travesties.

Ainsi, la France connaît un allongement de l'espérance de vie, heureuse nouvelle, et une fécondité qui la place juste au niveau du seuil de renouvellement des générations. Le COR a également établi, sans que cela soit contesté, que l'aggravation des déficits des comptes sociaux était essentiellement due à la crise financière et non pas à l'évolution démographique : en 2006, le déficit de l'ensemble du système de retraite était de 2,2 milliards d'euros ; en 2008, il atteignait 10,9 milliards et il devrait être de 32,2 milliards en 2010. La démographie n'exerce son influence qu'à moyen et long terme, et pas dans une accélération foudroyante en quelques mois.

N'y a-t-il qu'une seule solution ? Oui, répond le document d'orientation après avoir écarté sans examen les autres. Une fois ce coup de force perpétré, la réponse est assénée : « Répondre à un déséquilibre démographique par des solutions démographiques. » Elle vaut ce que vaut le diagnostic : erreur magistrale. Le gouvernement s'engage à « écarter toute solution qui baisserait le niveau de vie des Français ou augmenterait le chômage ». Or, obliger les salariés à travailler plus longtemps (recul de l'âge légal de la retraite, augmentation de la durée de cotisation, ou combinaison des deux) entraîne obligatoirement une baisse du niveau des pensions sans qu'il soit nécessaire de l'annoncer. Nous le savions depuis les réformes de 1993 et de 2003, nous sommes prévenus pour celle de 2010.

Quand la situation économique reste et restera marquée par un chômage très élevé, l'engagement à « écarter toute solution qui baisserait le niveau de vie des Français ou augmenterait le chômage » est un faux-semblant : le travail forcé des seniors se substituera à l'emploi des jeunes en l'absence de création d'emplois en nombre suffisant, et ce surtout en accroissant la durée individuelle du travail.

Les uns travailleront plus. Les autres, jeunes, femmes, sans qualification, quinquas, erreront du chômage à la précarité dans un aller-retour incessant. Ce ne sont pas les velléités de tenir compte de la pénibilité de ceux qui auront déjà été brisés par une longue vie de travail qui atténueront la violence du capitalisme néolibéral exigeant toujours plus de productivité et de rentabilité.

La promesse de créer « une contribution supplémentaire de solidarité sur les hauts revenus et les revenus du capital sans restitution au titre du bouclier fiscal » sauvera-t-elle l'ensemble ? Rien n'est moins sûr. On nous annonce une contribution pouvant aller jusqu'à quelques milliards

d'euros, alors que le gouvernement n'arrête pas d'apeurer la population avec des déficits de l'ordre de 100 milliards en 2050.

Ce sont des mesures d'une autre ampleur qu'il faut prendre pour développer notre système de retraite par répartition, notamment en réorientant les politiques économiques qui privilégient la finance au détriment de l'emploi, de la formation et des salaires et qui sont au coeur du financement des retraites : un million d'emplois en plus, c'est déjà 5 milliards d'euros de recettes supplémentaires. Il y a aussi des marges d'action importantes en favorisant un plus fort taux d'emploi des femmes, la France se situant au 15<sup>e</sup> rang de l'Union européenne. La répartition des revenus dans notre pays a, depuis un quart de siècle, tourné à l'avantage décisif des actionnaires et des très hauts salariés managers. Une simple application du taux de cotisation patronale aux dividendes distribués comblerait immédiatement tout le déficit actuel de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse.

L'argument éculé de la perte de compétitivité est ici fallacieux, puisqu'il s'agirait de n'amputer que les dividendes nets reçus par les actionnaires et non les capacités d'investissement des entreprises, et parce que cela ne renchérirait pas les coûts de production. La retraite à 60 ans à taux plein peut être garantie à tous les salariés si de tels choix politiques sont faits aujourd'hui.

Pour couronner le tout, le document d'orientation se prononce en faveur d'une réforme systémique prochaine pour aller vers un système « par points » ou « par comptes notionnels ». Là aussi, le gouvernement piétine les conclusions du rapport du COR de janvier qui a montré le risque d'individualisation exacerbée d'une telle réforme et, ce qui n'est pas le moins savoureux, l'incapacité de tels systèmes à surmonter un choc démographique ou économique.

Deux conclusions s'imposent donc. Primo, la crise financière surdétermine la frénésie avec laquelle tous les gouvernements du monde s'acharnent à imposer des plans d'austérité dont les salariés et les retraités font aujourd'hui les frais, tandis que les tenants de la finance se refont une santé sur le compte des budgets publics ou grâce aux garanties accordées par les Etats. Secundo, la volonté de faire travailler toujours davantage manifeste le refus de reconsidérer la place du travail dans notre société, le refus aussi d'apprécier l'immense contribution des personnes retraitées, en termes de lien social et de création de services utiles à la société. Bref, l'obstination à promouvoir une société engagée dans un cycle productiviste sans fin.

Notre détermination à faire échec au projet du gouvernement est donc intacte : à l'opposé de la valeur pour l'actionnaire et du « travailler plus pour vivre moins », organisons une juste répartition des richesses, la réduction des inégalités, le partage du travail et une redéfinition des finalités de l'activité économique.

**Jean-Marie Harribey**, Attac ; **Willy Pelletier**, Fondation Copernic ; **Gérard Filoche**, inspecteur du travail ; **Christiane Marty**, féministe ; **Christophe Delecourt**, CGT-Finances ; **Didier Horus**, FSU ; **Pierre Khalfa**, Solidaires ; **Olivier Besancenot**, NPA ; **Martine Billard**, PG ; **Marie-George Buffet**, PCF ; **Razzy Hammadi**, PS ; **Alain Lipietz**, Les Verts.